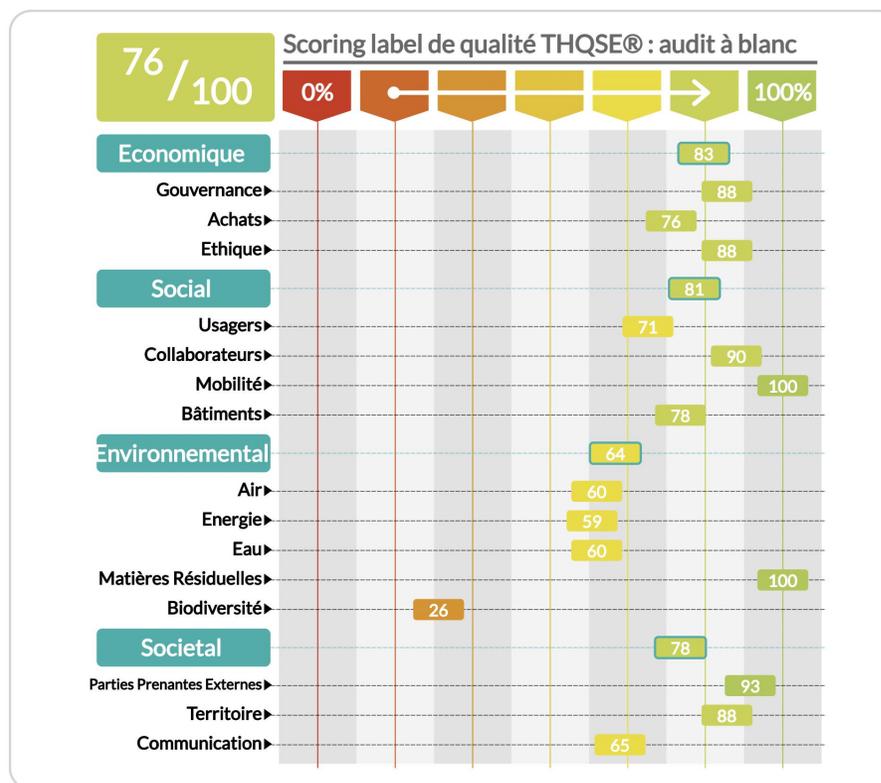
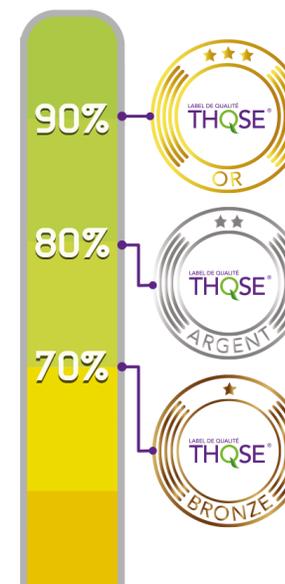


Présentation d'une démarche volontaire :
Diagnostic Biodiversité et
1^{er} REX du CHU de Toulouse

Audit à blanc THQSE

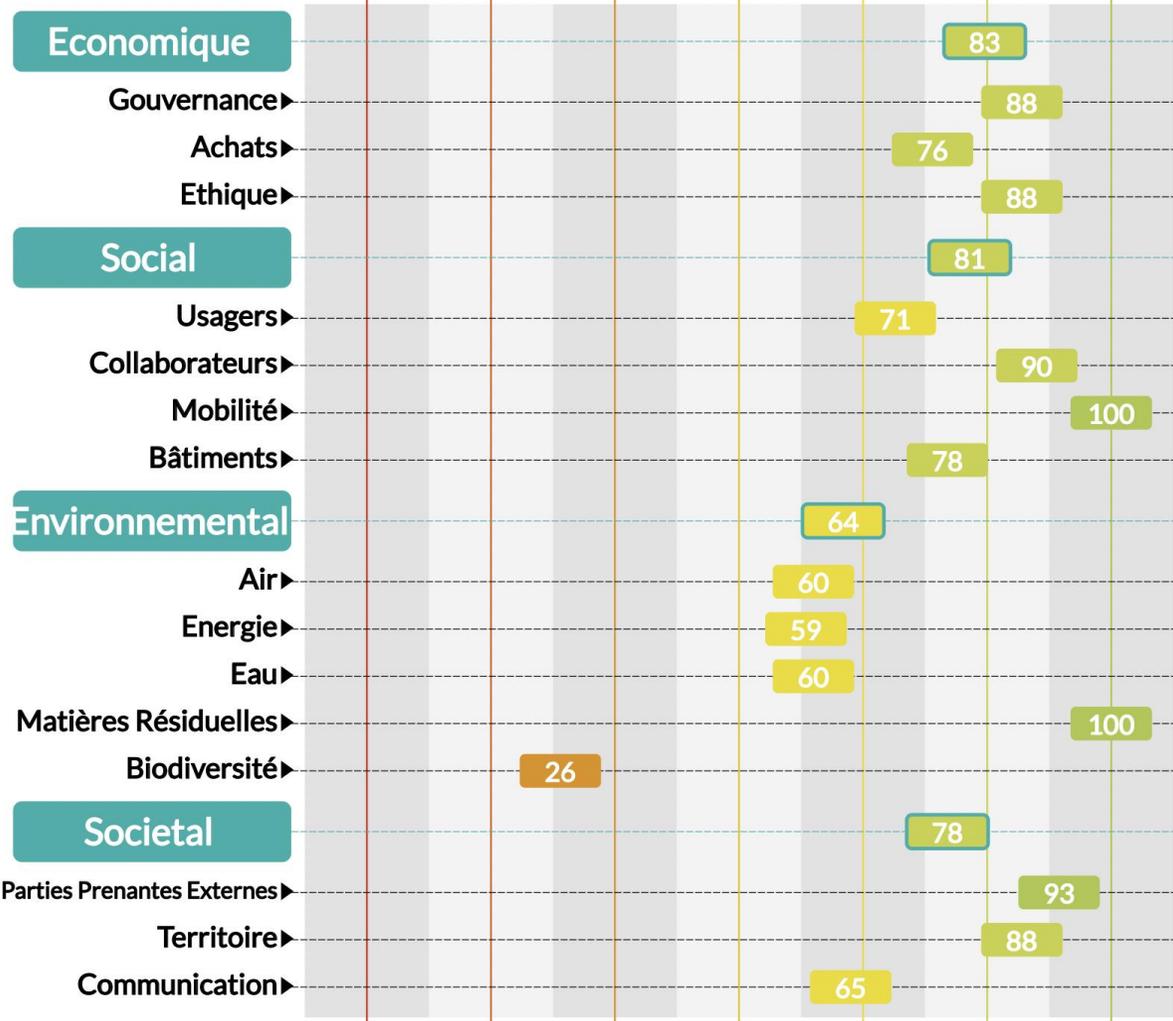


Scoring qui permet d'établir le niveau de labellisation :



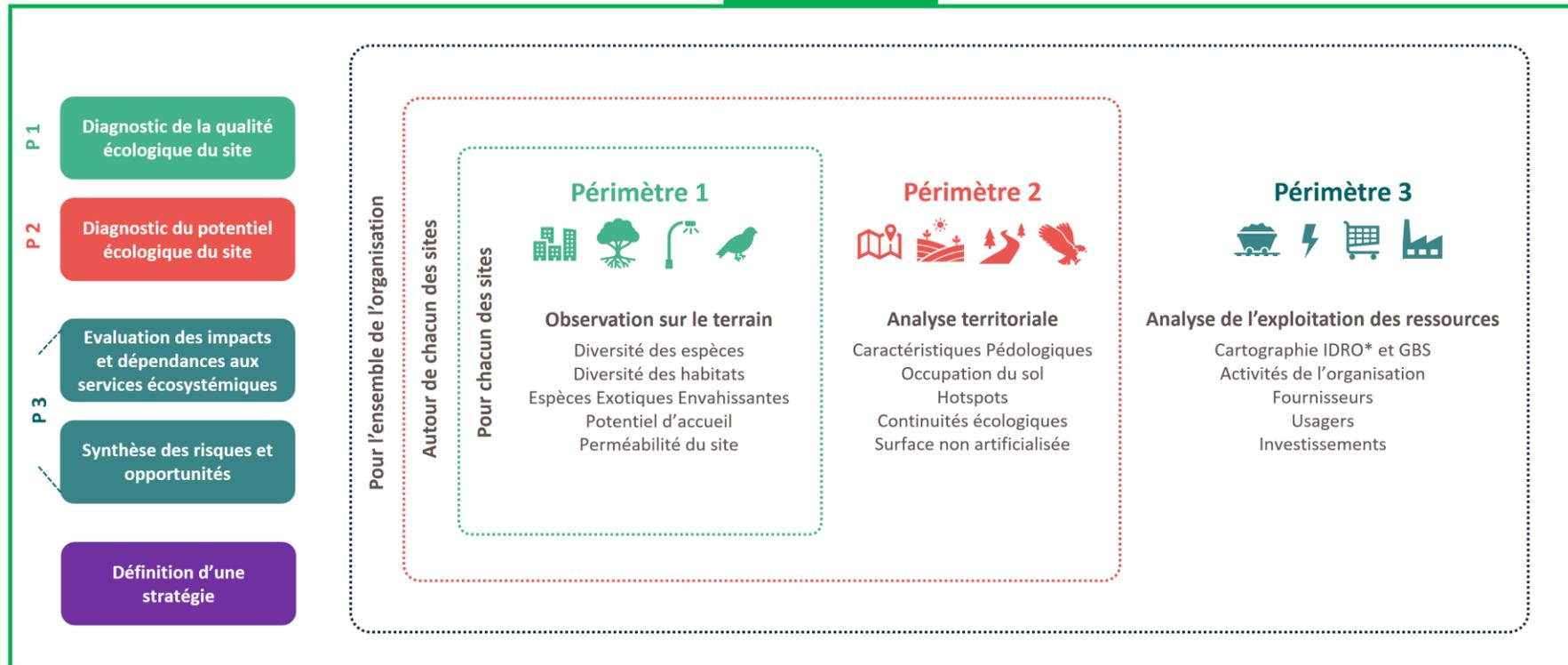
76 / 100

Scoring label de qualité THQSE® : audit à blanc



Périmètre du diagnostic biodiversité

Organisation



Organisation

P 1

Diagnostic de la qualité écologique du site

P 2

Diagnostic du potentiel écologique du site

P 3

Evaluation des impacts et dépendances aux services écosystémiques

Synthèse des risques et opportunités

Définition d'une stratégie

Pour l'ensemble de l'organisation

Autour de chacun des sites

Pour chacun des sites

Périmètre 1



Observation sur le terrain

Diversité des espèces
Diversité des habitats
Espèces Exotiques Envahissantes
Potentiel d'accueil
Perméabilité du site

Périmètre 2



Analyse territoriale

Caractéristiques Pédologiques
Occupation du sol
Hotspots
Continuités écologiques
Surface non artificialisée

Périmètre 3

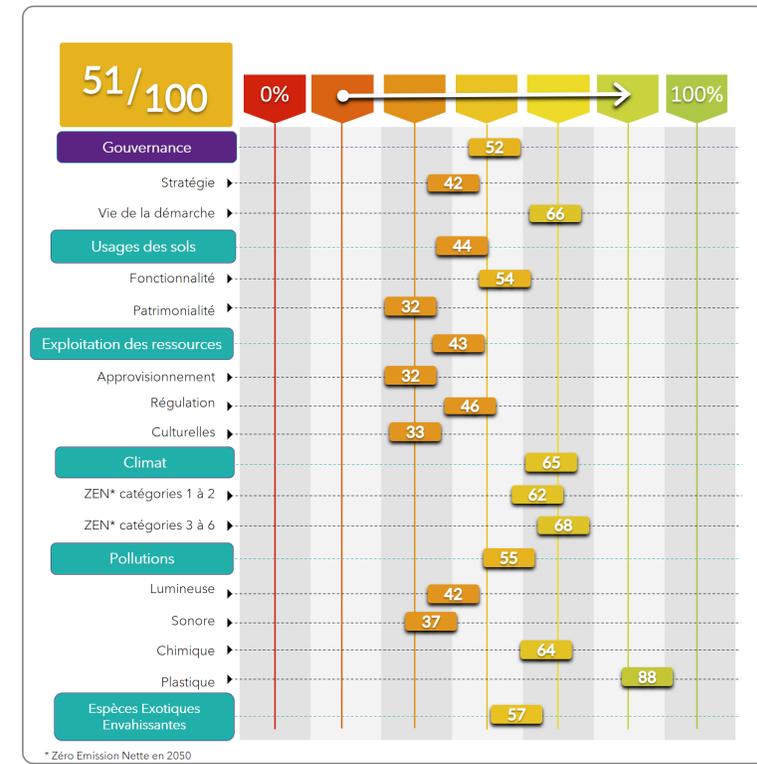


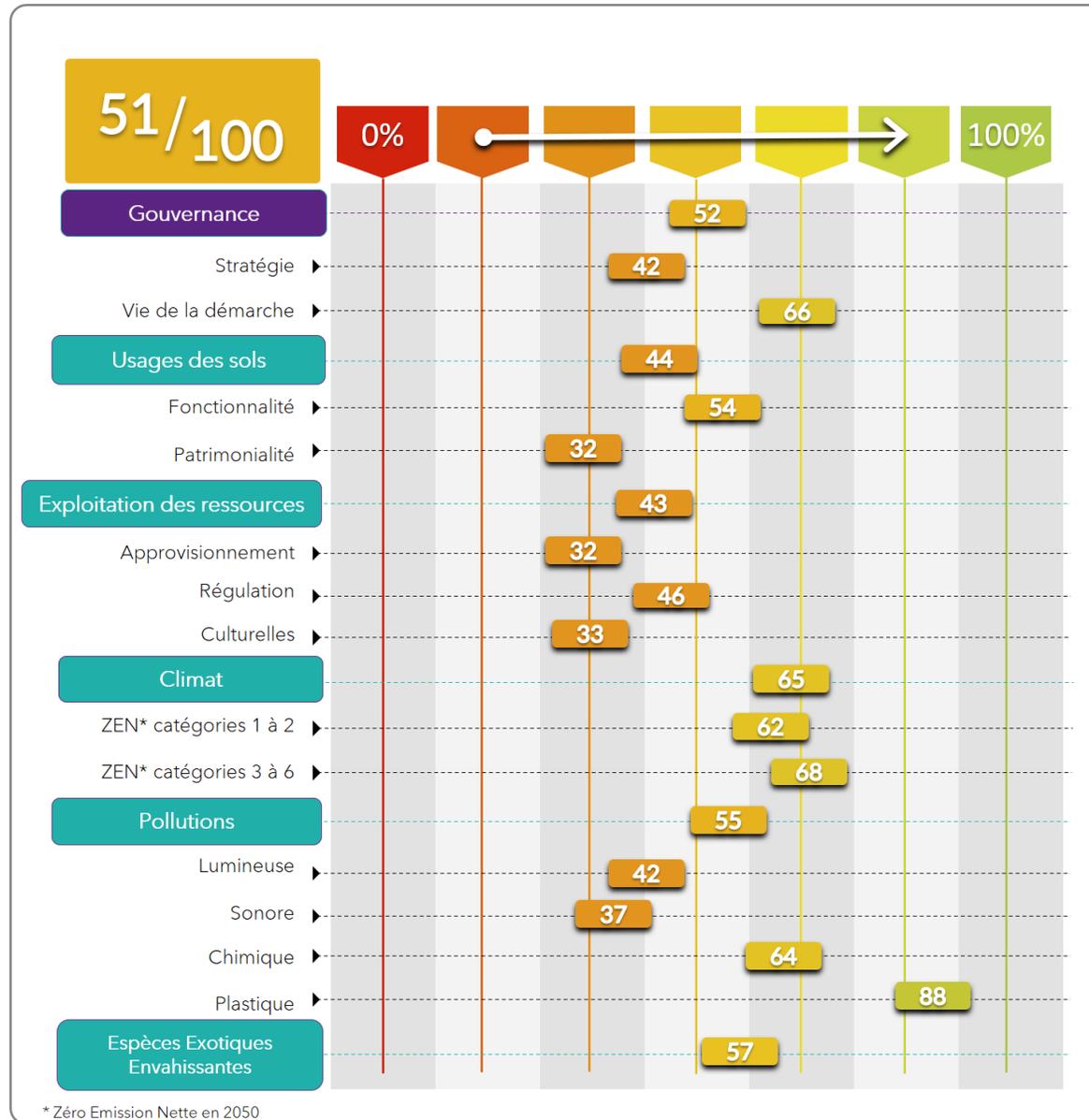
Analyse de l'exploitation des ressources

Cartographie IDRO* et GBS
Activités de l'organisation
Fournisseurs
Usagers
Investissements

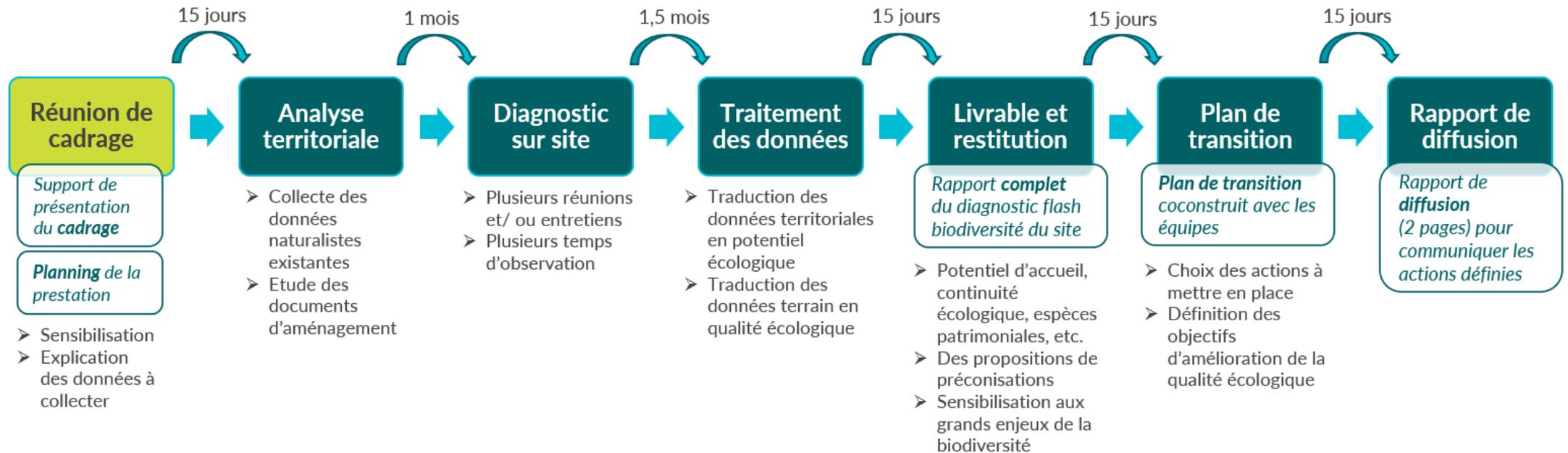
Besoins et objectifs : un référentiel qui intègre les 5 grandes pressions anthropiques

- Le 1^{er} référentiel qui intègre les 5 grandes pressions anthropiques sur la biodiversité et les écosystèmes
- Diagnostic adapté à tous les secteurs de toutes tailles
- Conforme à la norme Afnor NF X32-001
- Score et coefficient de biotope par site et score pour l'ensemble de l'organisation
- Aide à la définition d'un suivi millimétré en fonction des résultats :
 - Stratégie
 - Plan d'action
 - Formation – Sensibilisation
 - Indicateurs de suivi



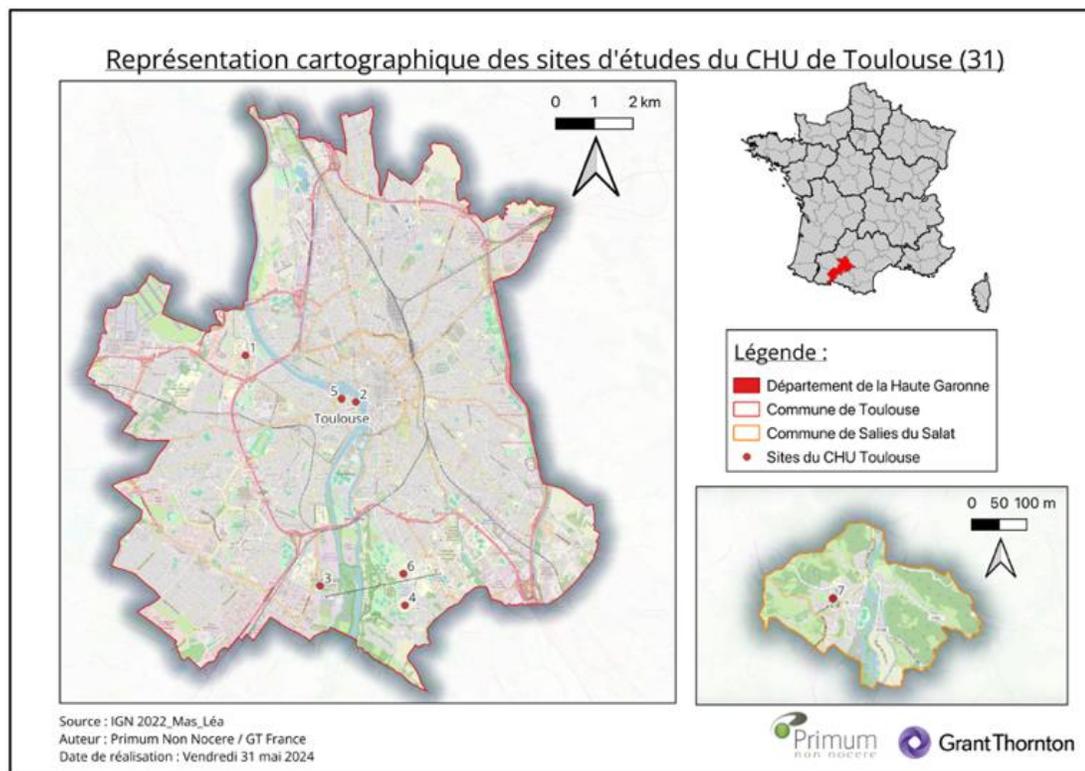


Procédure du diagnostic pour les périmètres 1 et 2



→ Temporalité indicative : minimum 4 à 5 mois

Sites et zones géographiques concernées



Sites concernés par le diagnostic biodiversité

1. CHU de Purpan
2. Hôtel-Dieu Saint-Jacques
3. Institut Universitaire du Cancer de Toulouse (IUCT*) - Oncopole
4. Hôpital de Larrey
5. Hôpital de La Grave
6. Hôpital Rangueil
7. Hôpital de la Fontaine Salée (Salies – du – salat)

Des actions déjà en place



Gestion différenciée



Écopâturage

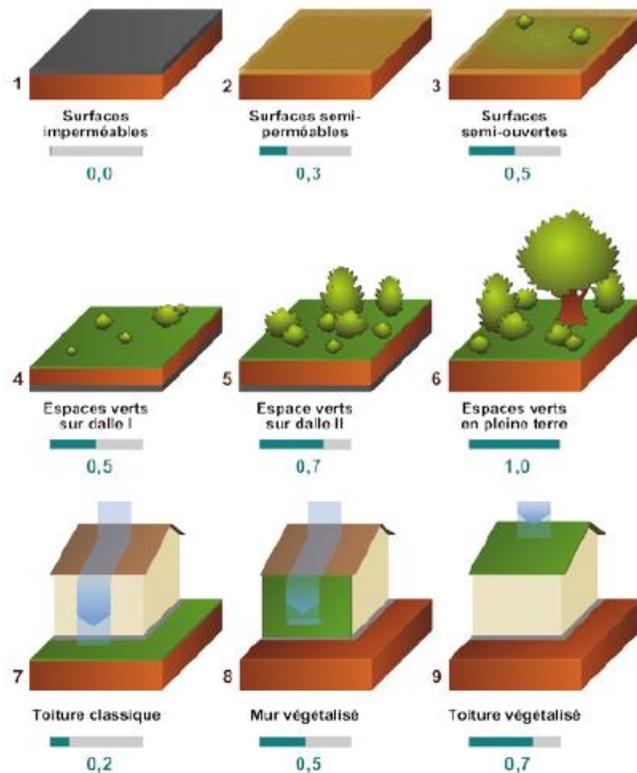


Ruches sur le toit



Zone classée au Patrimoine mondial de l'Unesco depuis 1998

Coefficient de biotope par surface et par site



1. Revêtement imperméable pour l'air et l'eau, sans végétation (béton, bitume, dallage avec couche de mortier).

2. Revêtement perméable pour l'air et l'eau, sans végétation (clinker, dallage mosaïque, dallage avec couche de graviersable).

3. Revêtement perméable pour l'air et l'eau, infiltration d'eau de pluie, avec végétation (dalle de bois, pierres de treillis de pelouse).

4. Espaces verts sur dalles de rez-de-chaussée et garages, souterrains avec une épaisseur de terre végétale inférieure à 80 cm.

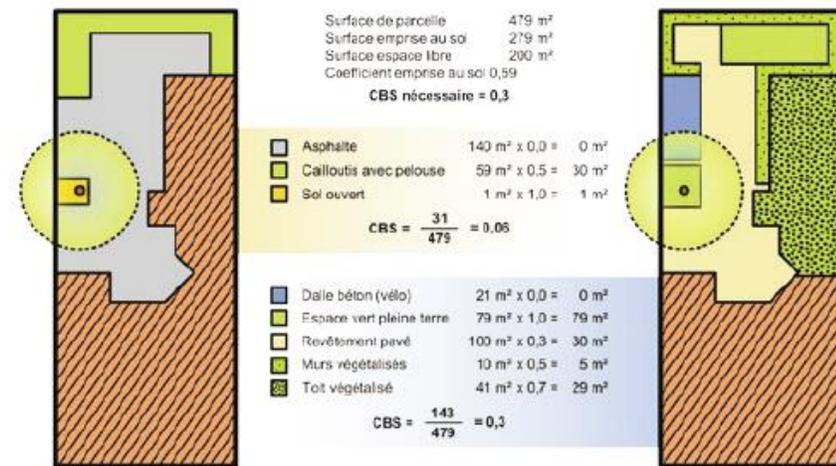
5. Espaces verts sans corrélation en pleine terre avec une épaisseur de terre végétale supérieure à 80 cm.

6. Continuité avec la terre naturelle, disponible ou développement de la flore et de la faune.

7. Infiltration d'eau de pluie pour enrichir la nappe phréatique, infiltration dans des surfaces plantées.

8. Végétalisation des murs aveugles jusqu'à 10 m.

9. Végétalisation des toitures extensive ou intensive.



Calcul du CBS. Source: http://www.stadtentwicklung.berlin.de/umwelt/landschaftsplanung/bff/fr/bff_berechnung.shtml

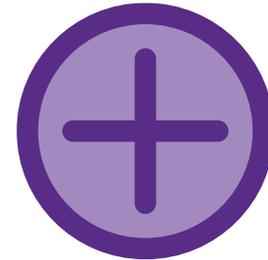
Points forts et limites de la méthodologie



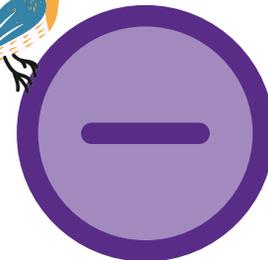
Diagnostic territorial



Possibilité d'enrichir les bases de données



Relevés floristiques



Relevés faunistiques



Observations saisonnières



Contact

Dorian Espagne
Consultant Sénior

dorian.espagne@fr.gt.com

07 48 13 27 95